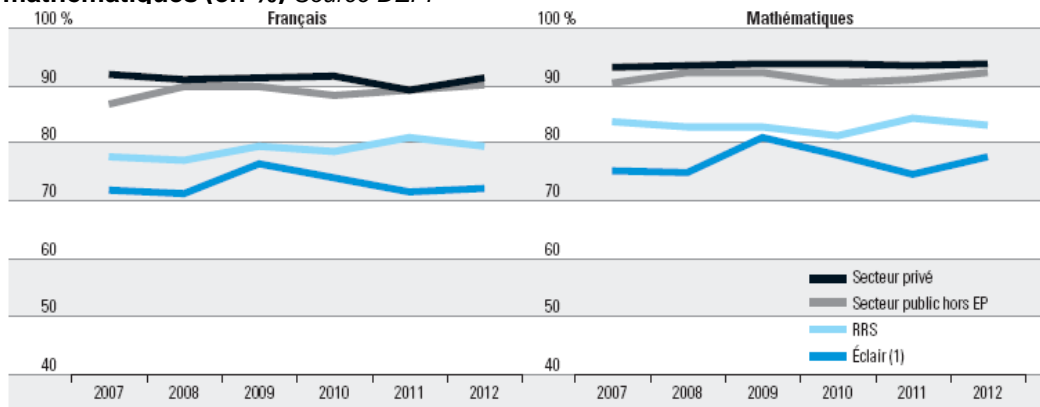


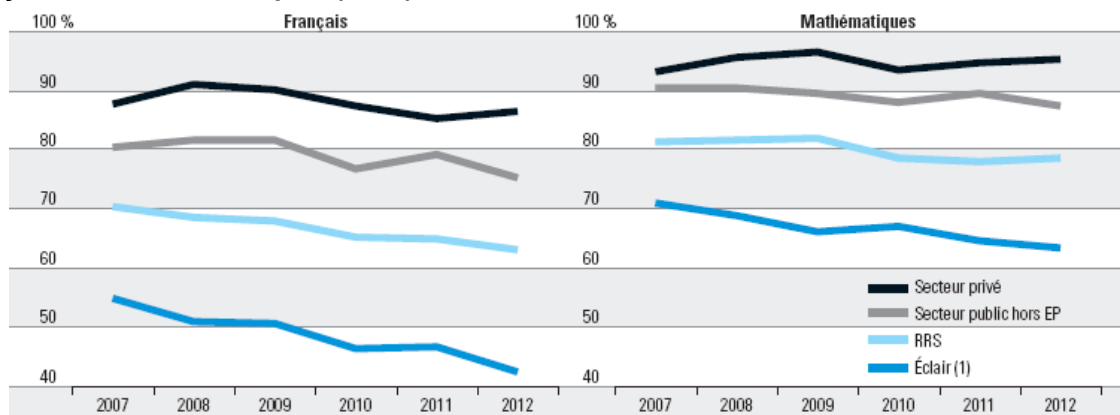
## Comment expliquer la chute des résultats dans les collèges de l'Éducation prioritaire ?

L'éducation prioritaire, en particulier au collège, serait de moins en moins efficace : la preuve, la maîtrise des compétences de base par les élèves de fin de 3ème ne cesse de diminuer, et l'écart se creuse entre les collégiens d'éducation prioritaire (RRS / Eclair) et ceux hors-éducation prioritaire (alors que ce n'est pas vrai dans le 1er degré) (*élément du bilan ministériel*)

### Évolution de la proportion d'élèves qui maîtrisent, en CM2, les compétences de base en français et en mathématiques (en %) Source DEPP



### Évolution de la proportion d'élèves qui maîtrisent, en troisième, les compétences de base en français et en mathématiques (en %) Source DEPP



=> Ce bilan laisserait entendre, non seulement que l'Éducation prioritaire est peu efficace pour lutter contre les inégalités scolaires, mais encore que le problème se situe au niveau du collège, toujours accusé d'être le « maillon faible » où apparaîtraient les « difficultés scolaires ».

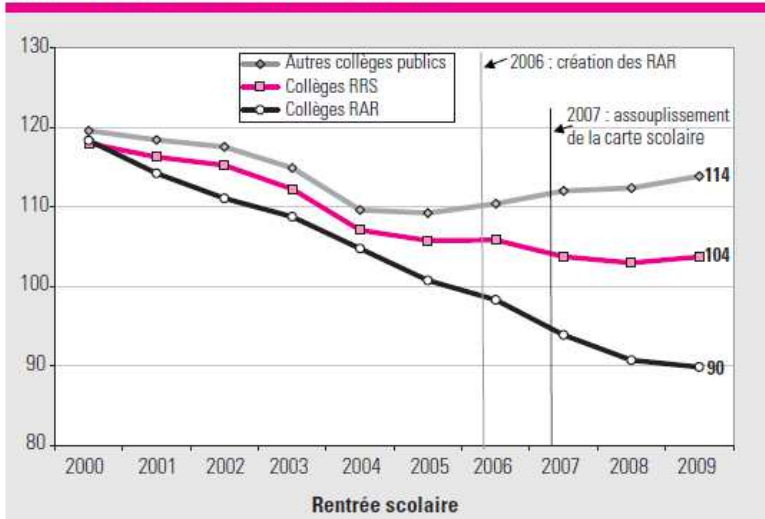
#### Réponses :

-d'abord, on peut constater que la mise en place du dispositif Eclair ne semble vraiment pas avoir produit une amélioration des résultats des élèves concernés : ce graphique est un constat d'échec peu discutable pour le dispositif Eclair.

-ensuite, ce constat oublie complètement que la période ciblée est aussi celle de

**l'assouplissement profond de la carte scolaire**, dont on sait qu'elle provoque des « fuites » d'élèves en particulier à l'entrée du collège. Or **les collèges RRS et RAR (devenus ensuite Eclair) ont subi une perte d'effectifs très importante depuis la mise en place de cette mesure** (et c'est sans compter sur les fuites régulières vers l'enseignement privé). Voir graphique ci-dessous.

**Graphique 1 - Évolution des effectifs moyens d'élèves entrant en sixième en fonction du type de collège public fréquenté**



Champ : ensemble des élèves entrant en sixième dans un collège de France métropolitaine (hors collèges ouverts ou fermés pendant la période).  
 Lecture : à la rentrée 2009, les collèges RAR, RRS et les autres collèges publics comptaient en moyenne respectivement 90, 104 et 114 élèves entrant en sixième.  
 Source : Base centrale SCOLARITÉ (2000-2009) et Base centrale des établissements (2000-2009)

Si l'assouplissement de la carte scolaire de 2007 a eu un impact relativement limité à l'échelle nationale, cette réforme a eu des effets significatifs sur les collèges de l'éducation prioritaire. Nos estimations révèlent que l'augmentation du nombre de dérogations accordées pour éviter ces collèges a entraîné une érosion significative des effectifs scolarisés en sixième entre 2006 et 2009, d'au moins 5 % pour les collèges des réseaux de réussite scolaire et d'au moins 9 % pour les collèges « ambition réussite », avec de fortes variations locales. L'examen de la composition sociale de ces établissements ne permet pas de conclure de manière significative sur son évolution.

Source : G. Fack, J. Grenet, « les effets de l'assouplissement de la carte scolaire dans l'éducation prioritaire », MEN, *Education et formations* n°83, juin 2013

**-la baisse des effectifs n'a pas que des effets quantitatifs : elle entraîne une dégradation des conditions qualitatives d'enseignement et d'apprentissage dans les collèges concernés.**

Le profil des élèves qui cherchent à « fuir » les établissements stigmatisés est connu : s'ils sont souvent d'origine populaire (puisque « sectorisés » sur des collèges de l'Éducation prioritaire), ce sont la plupart du temps les meilleurs élèves de milieux populaires, avec les familles les plus « mobilisées », qui font des demandes de dérogation à la carte scolaire (ou simplement s'en affranchissent).

Par conséquent, **il est plus que probable que l'assouplissement de la carte scolaire ait provoqué la fuite des « meilleurs » élèves qui devaient être scolarisés dans les collèges RRS et Eclair.** Ces collèges, outre la diminution de leurs effectifs, ont donc vu leur population d'élèves se « ghettoïser » en termes scolaires : de plus en plus d'élèves faibles s'y sont retrouvés scolarisés « entre eux ». Or on sait que **cette homogénéité « vers le bas » est exactement le type de « contexte scolaire » qui est défavorable aux apprentissages des élèves de milieu défavorisé** (qui, au contraire, progressent davantage dans les établissements plus « mixtes », socialement et scolairement).

**La chute des résultats constatés globalement dans les collèges publics, mais particulièrement dans les collèges RRS et Eclair, est donc sans aucun doute imputable aux conséquences de l'assouplissement de la carte scolaire sur la composition des collèges de l'Éducation prioritaire, et non pas à une « inefficacité » de l'Éducation prioritaire, ni non plus au « collège-maillon-faible ».**

**annexe** : les effets de la baisse de l'hétérogénéité des collèges populaires sur les apprentissages des élèves, le cas des collèges lillois.

Ces changements s'accompagnent d'une baisse sensible du nombre de collégiens scolarisés dans les collèges populaires qui ont désormais, pour la plupart, des effectifs inférieurs à 400 élèves. Cette faiblesse des effectifs laisse entrevoir une forte dégradation de l'hétérogénéité du public accueilli dans ces collèges (qui concentrent l'essentiel des enfants d'inactifs) à la fois sur le plan socioculturel mais aussi sur le plan scolaire. Or, on sait aujourd'hui que la réussite scolaire des élèves d'origine populaire est fortement corrélée à l'hétérogénéité du contexte de scolarisation [27]. Un tel constat nous amène à conclure à une accélération des processus de ségrégation scolaire et à une dégradation des conditions de scolarisation des collégiens d'origine populaire à Lille depuis le renforcement des mesures d'assouplissement de 2007.

C. Ben Ayed, S. Broccolichi, B. Monfroy, « quels effets de l'assouplissement de la carte scolaire sur la ségrégation sociale au collège », MEN, *Education et formations* n°83, juin 2013

